

Le coin de la Hala'ha

Quand et comment poser une question à un Rav ?

Même s'il existe de nombreux livres de Hala'ha (loi juive) en hébreu (certains sont d'ailleurs traduits en français), il arrive fréquemment qu'on soit obligé d'obtenir des renseignements auprès d'un Rav.

Il est préférable de poser soi-même la question plutôt que de passer par un intermédiaire.

On posera la question de façon claire, en donnant les détails utiles : au besoin, on établira une liste écrite de précisions peut-être nécessaires avant de s'adresser au Rav.

Par exemple: si une cuillère «de lait» est tombée par erreur dans une marmite «de viande», il convient, avant de téléphoner à un Rav, de connaître la température de la viande, s'il s'agissait de viande ou de soupe liquide ou simplement d'une casserole servant parfois pour cuire de la viande, si la cuillère avait été en contact avec du lait chaud, si elle était en métal ou en plastique etc...

Si on n'a pas compris la réponse, il convient d'insister pour se rassurer. Il est préférable de paraître éventuellement ridicule plutôt que de mal agir. La timidité et la «Tsinout» (pudeur) n'ont pas leur place dès lors qu'on évoque des Mitsvot.

Une fois qu'on a obtenu une réponse, on ne posera la même question à un autre Rav que si on mentionne d'abord devant lui la réponse précédente.

Certains préfèrent opter pour une conduite plus rigoureuse («Ma'hmir») plutôt que de poser leurs questions à un Rav : ceci est absolument interdit et, malgré leur bonne foi, ces personnes en viennent à transgresser la loi sans s'en rendre compte !

Si une personne a obtenu la réponse d'un Rav, cela ne signifie pas que cette réponse sera valable pour quelqu'un d'autre, même si la question semble être la même : un détail peut tout changer!

Il est important de reconnaître que la réponse d'un Rav exprime la loi de la Torah, la loi de D.ieu Lui-même. C'est pourquoi le Rav bénéficie d'une aide particulière de D.ieu: il a étudié sérieusement durant plusieurs années et se consacre sincèrement au service de la communauté. Il n'est aucun domaine de la vie (médecine, économie, sociologie, environnement, éducation etc...) qui n'ait pas son éclaircissement dans la Hala'ha. Certains Rabbanim sont spécialisés et tous mettent constamment leurs connaissances à jour.

Même si le Rav est au service de la communauté, on évitera de le contacter à des heures indues et on essaiera de grouper les questions afin de ne pas le déranger trop souvent.

F. L. (d'après Michpa'ha 'Hassidit)

Pour l'élévation de l'âme
de

*Alice bat Julie
Haddad*

décédée le
Chabbat 12 Tichri 5766
enterrée le
4^{ème} jour de Souccot

Puisse son âme reposer
en paix au Gan Eden

Offert par le
Beth Loubavitch de Flandre

Pour la
Réfoua Chelema
de

*Yossef Haïm
ben Matti*

Que D. lui accorde une
longue vie en parfaite santé

Offert par les élèves
de l'école hôtelière
ChnéOr

La Tayalet sous le contrôle du
Rabbinat Loubavitch

**Pizzas, Pastas, Salades, Paninis,
Bagels, Crêpes... desserts
et pâtisseries MAISON**

Venez déguster nos Raviolis, Lasagnes, Sushi
Pennés et Tagliatelles faits mains
dans un cadre et une ambiance chaleureuse

LIVRAISONS DE 11H À 22H

PARIS: 11^è, 12^è, 13^è, 20^è, VINCENNES,
S. MANDÉ, CHARENTON, NOGENT, MONTREUIL
34, rue Louis Braille - Paris 12^è
01 43 43 20 43
www.latayalet.com

FABRICANT VENTE DIRECTE
LAMY LITERIE

DÉPÔTITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DINLOPILLO, MERINOS, SIMONS



**Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Futons - Couettes
Lits électriques**

Jusqu'à 50% moins cher,
que leurs équivalents griffés

Fabricant depuis 70 ans,
au service de la Communauté
Spécialiste du lit jumeau
avec assemblage exclusif



Ouvert du
Dimanche au Vendredi
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

www.lamyliterie.fr

Mazal Pizza

sous le contrôle du Rabbinat Loubavitch de France

Ouvert 7j / 7

DE 11H À 15H ET DE 18H À 22H

Ouvert après Chabbat jusqu'à 23H

**PIZZAS, GRATINS, PANINIS,
SALADES, PATISSERIES...**

01 43 63 59 86

5/15 Av. FAIDHERBE
93310 LE PRÉ S. GERVAIS
(Centre commercial Champion)

ParisCacher®

ParisCacher® est le journal gratuit
d'annonces de notre communauté.

● Les "PA", petites annonces, sont
gratuites pour les particuliers.

● Les annonces, pour les pros, leurs
tarifs varient selon, la surface, et le
nombre de parutions.

Distribué gratuitement à 20.000 ex
tous les mois, ParisCacher® vous
assure un impact et une audience
maximum, auprès de l'ensemble de notre
communauté.

Tél. : **0805 020 009** (appel gratuit d'un poste fixe)
Fax : 01 44 70 49 46
38 rue de Moscou - 75008 Paris

Les 10 campagnes de Mitsvot



Tous les enfants juifs doivent
recevoir une réelle éducation
juive basée sur la Torah.



Il faut étudier la Torah jour et
nuit.



Aimer son prochain.



Les parents de plus de 13 ans et
les hommes doivent instruire les
Talmides (Soul Chabbat et Hava)



Il faut donner la Tzedaka
(charité) chaque jour de la
semaine.



Il faut faire une Mitzvah à
chaque porte.



Chaque maison doit posséder
les livres de base du judaïsme.



Il faut respecter les lois de la
pureté familiale.



Les petites filles et les femmes
doivent allumer les bougies de
Chal-Hav et Hav.



Il faut respecter les lois de la
sacralité à la maison et au
travail.



Chaque un doit posséder une let-
tre écrite pour lui dans un
Sefer Torah.



Chaque un doit apprendre
chaque jour son lot dans le
Mikdash Torah du Rabbinat ou
dans le Sefer HaMitsvot.

et également...

lancées par le Rabbi de Loubavitch

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

La Sidra de la Semaine

נ"ב



6

➔ CHABBAT PARCHAT LE'H LE'HA 12 NOVEMBRE 2005 / 10 HECHVAN 5766

39^e année

editorial

Couleurs d'automne

L'automne est décidément bien installé à présent même si, parfois, des éclaircies font oublier la grisaille montante. Il est installé et paraît profondément à l'unisson du quotidien. Les temps hauts en couleurs semblent derrière nous au point que le calendrier juif n'a donné au mois de 'Hechvan qui vient de commencer aucune fête pour le rythmer, aucun moment marquant pour rehausser son éclat. Pourtant, même sans ce supplément d'âme auquel la période récente nous avait habitués, la vie continue. Elle ne doit pas faire que dérouler son cours, comme en un automatisme sans rime ni raison. Elle doit préserver sa beauté et sa chaleur alors que justement le quotidien pourrait les recouvrir.

C'est alors qu'apparaît la nécessité absolue de notre effort. En une de ces phrases qui, brutalement, illuminent l'horizon de la conscience, nos Sages ont su l'exprimer : «Il (D.ieu) a mis le monde dans leur cœur (de l'homme)». Ils soulignent ainsi que la création toute entière a été confiée à l'être qui en est le couronnement. C'est à lui qu'il appartient de veiller sur le monde, de le préserver et aussi de lui donner la vitalité, l'enthousiasme sans lequel, sans doute, il perdrait sa substance et le goût qu'il donne à la vie. Dès lors, c'est à la recherche des instruments de l'œuvre à mener qu'il faut s'attacher. Comment, au cœur de la matérialité, vivre si fort que cela en devient comme contagieux? Comment faire chanter en soi cette voix qui, une fois qu'elle résonne, enchante tout ce qu'elle touche? En cet encore début d'année, le temps est sans doute venu d'entendre, avec une attention renouvelée, les mots antiques: «Et tu t'y consacreras (à l'étude de la Torah), le jour et la nuit». L'étude des Textes est certes une réponse ancienne, elle est pourtant éternellement nouvelle. Nous vivons un temps où tout est à portée : les cours sont plus nombreux que jamais, les traductions se multiplient. Il suffit souvent d'une décision, d'un effort, d'un pas ou d'un geste. Un moment d'étude, ce n'est pas qu'un temps de réflexion et de compréhension, même si cela est essentiel. C'est un temps de vie qui donne vie. C'est un temps à soi qui apporte à tous. C'est un temps de sens qui s'offre au cœur, à l'esprit et à l'âme. C'est une ouverture... peut-être la plus grande.

⊕ H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

LE'H LE'HA: une terre sainte

Et D.ieu se révéla à Avram et dit : «A tes descendants Je donnerai cette terre» (Beréchit 13 : 7)

Et D.ieu lui dit : «Je suis D.ieu Qui t'a sorti de Our Kassdim pour te donner cette terre en héritage» (Beréchit 15 : 7)

En l'an 2488 de la Création (1272 avant l'ère commune), Yehochoua fit avancer les armées d'Israël, fortes de 600.000 hommes, au-delà du Jourdain, pour conquérir la terre que D.ieu avait promise à Avraham.

Dans une suite de batailles qui s'écoulerent pendant sept ans, les Israélites défirent les armées de trente et un rois de Canaan. Yehochoua divisa alors le pays entre les douze tribus d'Israël mais des poches de résistance subsistaient et le processus de conquête de la terre et de l'installation ne fut achevé que quatre cents ans plus tard par le roi David.

Avec le fils de David, le roi Salomon, qui construisit le Premier Temple de Jérusalem, commencèrent quatre siècles de souveraineté sur la Terre Sainte. Mais en 3205 (555 de l'ère commune) le royaume d'Israël du Nord fut conquis par Chalmanésser, roi d'Assyrie, et les dix tribus qui y vivaient furent exilées. Un siècle plus

tard, le royaume du Sud, Yehouda, fut conquis par Nabuchodonosor, roi de Babylonie et lui aussi se trouva sous un pouvoir étranger. En 3338, Nabuchodonosor détruisit le Temple de Jérusalem et pratiquement tout le Peuple Juif fut exilé de sa terre.

Le retour

Le Peuple Juif revint en Terre Sainte après un exil de soixante-dix ans en Babylonie. Conduit par Ezra, les Juifs reconstruisirent le Temple et entamèrent alors une seconde période de vie nationale dans leur patrie. L'ère du Second Temple dura 420 ans jusqu'à sa destruction par les Romains en l'an 69 et la dispersion d'Israël aux quatre coins du globe qui suivit.

Les périodes des premier et second Temples diffèrent spirituellement et matériellement. L'une de ces différences consiste en ce que, sous Yehochoua, le peuple d'Israël conquiert la terre et réussit à établir une entière autorité juive sous sa souveraineté alors que les Juifs sous Ezra vinrent s'y installer avec l'autorisation des empereurs perses qui dominaient alors la terre d'Israël. En fait, pendant une bonne partie de l'époque du Second Temple, la Terre Sainte fut sous l'hé-

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat LE'H LE'HA

PROVINCE			
Strasbourg	16.37	Nice	16.53
Lyon	16.55	Nancy/Metz	16.42
Marseille	17.01	Grenoble	16.55
Bordeaux	17.20	Montpellier	17.05
Toulouse	17.16	Lille	16.50

PARIS & RÉGION PARISIENNE

Entrée : 16h 57 Sortie : 18h 05

à partir du dimanche 6 novembre 2005

Heure limite du Chema : 10h 07

Pose des Tefilines : 6h 40

gémonie politique de rois étrangers : les Perses, les Grecs et après une brève période de soixante-dix années d'indépendance suivant la révolte des Asmonéens, sous l'autorité des Romains.

Cela suggère une supériorité de l'ère du Premier Temple. En fait et par de nombreux aspects, cela est vrai. Néanmoins, une loi fondamentale concernant le statut légal de la Terre Sainte implique tout le contraire: notre lien avec la Terre Sainte eut un sens plus profond et plus durable sous Ezra que sous Yehochoua.

En effet, si la sainteté essentielle de la terre d'Israël est intrinsèque et existe en tous temps et sous toutes conditions, sa sainteté halah'ique dépend de sa possession par le Peuple Juif. Seules les parties de la Terre Sainte réellement en possession des Juifs les soumettent aux lois qui leur sont attachées. En d'autres termes, en prenant possession de la terre d'Israël, le Peuple Juif la «sanctifia» également, établissant les frontières à l'intérieur desquelles l'accomplissement des Mitsvot est rendu possible.

Il y eut à deux reprises de telles «sanctifications» : celle à laquelle aboutit la conquête de la terre par Yehochoua et celle des installations sous Ezra. Ainsi, la loi de la Torah établit une distinction entre les deux : la sanctification de Yehochoua ne fut que temporaire et quand le Peuple Juif s'exila en Babylonie, la terre revint à son statut halah'ique «non saint». Mais l'effet de la sanctification de Ezra fut permanent, restant en place même après la destruction du Second Temple et l'exil d'Israël. Jusqu'à ce jour, les frontières halah'iques pour les Mitsvot de la terre sont celles de l'installation juive à l'époque du Second Temple.

Don ou héritage

Les termes «don» et «héritage» reflètent la nature de ces deux acquisitions de la terre. Lors d'un cadeau, le lien du récepteur avec ce qui lui a été donné lui est imposé par la volonté et les droits du donateur. C'est pourquoi ce dernier détermine également l'étendue et la durée du don. Par contre, le droit sur un héritage est quelque chose d'intrinsèque à la nature de l'héritier. Ce dont il a hérité ne lui appartient pas parce que cela lui a été donné mais par la vertu de ce qu'il est. C'est pourquoi aucun facteur extérieur ne peut limiter l'héritage. La sanctification de la terre par Yehochoua fut effectuée grâce à une dynamique extérieure : la conquête. Tout comme un don, elle dépendait de l'étendue et de la durée du vecteur imposé. Quand la conquête cessa, l'effet sur le statut halah'ique de la terre en fit de même.

A l'époque d'Ezra, le Peuple Juif sanctifia la terre non par la conquête mais en s'y installant. Ils affirmèrent ainsi leur lien intrinsèque avec elle, comme un héritier dont la relation avec la terre émerge de l'intérieur, de ce qu'il est plutôt de ce qui lui a été imposé par une force supérieure. Ainsi sa sanctification de la terre fut, comme dans le cas de l'héritage, imperméable aux forces extérieures et ne cessa pas quand les armées de Rome le renvoyèrent de sa patrie.

La terre comme vie

Le but de la création, affirment nos Sages est que «D.ieu désire une résidence dans le monde matériel». L'homme doit sanctifier l'existence matérielle et en faire «une maison» pour D.ieu, un lieu où Sa quintessence est présente et révélée. C'est la raison pour

laquelle l'entreprise de conquérir la Terre et de s'y installer et donc de la transformer en «Terre Sainte» peut représenter l'objectif suprême de la vie sur terre.

Tout comme il y avait deux modes initiaux de sanctification de la Terre – la conquête et l'installation – de même il existe deux manières de sanctifier l'entreprise macrocosmique de la vie, correspondant aux deux états initiaux de l'être humain : ceux du Tsaddik (l'homme parfaitement vertueux) et du Baal Techouva (celui qui revient à D.ieu.)

Dans le sens étroit de ces termes, le Tsaddik est entièrement et parfaitement bon, sans une seule erreur dans son comportement ou trait négatif dans son caractère, alors que le Baal Techouva est celui qui a succombé au mal mais est revenu à une vie juste. Dans un sens plus large, le Tsaddik est celui dont la vie spirituelle se caractérise par l'harmonie et la tranquillité alors que le Baal Techouva s'engage dans un combat perpétuel contre le mal qui est en lui et dans son monde.

Le Tsaddik et le Baal Techouva participent tous deux au développement et à la sanctification du monde matériel. En effet, indifférent aux préoccupations et aux pièges de la vie matérielle, le Tsaddik irradie de sa bonté, vainquant les forces de l'obscurité avec sa lumière extraordinaire. Mais parce que c'est une transformation du monde qui vient d'en haut, elle ne se maintient que tant que le Tsaddik maintient son influence. Car le monde lui-même n'a pas changé, il n'a été qu'enveloppé d'une force supérieure.

Le Baal Techouva, quant à lui, quand il sanctifie le matériel, c'est d'une sainteté qui vient de l'intérieur, du potentiel intérieur du monde pour abriter son Créateur. Ne disposant pas de sources extérieures de sainteté, le Baal Techouva réside dans la nature du monde physique pour en dévoiler la lumière qui se cache dans l'obscurité, la sainteté implicite dans le profane. Et parce que cela représente une transformation de l'intérieur, la maison divine construite par le Baal Techouva se suffit à elle-même et reste indestructible.

A l'époque du Premier Temple, nous étions une nation de Tsaddikim. Nés au Sinaï et formés dans le cocon spirituel de la vie de la génération du désert, nous n'avions aucune expérience de la Terre, des dimensions matérielles de la Création. Ainsi nous l'avons conquise, nous l'avons enveloppée de notre force supérieure, de la prééminence naturelle de l'esprit sur la matière. Mais parce que c'était une conquête imposée d'en haut, la sainteté de la terre ne pouvait être maintenue que tant que l'élément conquérant restait en pleine force. Quand nous nous détournâmes de D.ieu, nous perdîmes également la Terre et la Terre perdit sa sainteté.

De retour de Babylonie, nous y pénétrâmes comme une nation de Baal Techouva, une nation qui avait succombé au mal seulement pour s'améliorer dans sa propre arène, une nation désormais intime avec le monde matériel. Cette fois, nous nous installâmes sur la Terre. Notre but n'était pas la conquête et l'affirmation de notre domination mais de la développer de l'intérieur, de révéler son propre potentiel pour devenir une résidence pour D.ieu.

Cette fois-ci la sainteté que nous fîmes surgir était intrinsèque et durable. Ainsi même lorsque nos péchés et nos failles nous bannirent par la suite de notre pays, la Terre resta sainte, car les armées les plus puissantes et les potentats les plus vils ne pouvaient effacer la sainteté quintessentielle que notre héritage ancestral nous avait permis d'y imprégner.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 6 nov. - 4 'Hechvan

Mitsva positive n° 153 : Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

Lundi 7 nov. - 5 'Hechvan

Mitsva positive n° 153 : Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

Mitsva positive n° 59 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire sonner des trompettes au Temple lors de tous les sacrifices saisonniers.

Mardi 8 nov. - 6 'Hechvan

Mitsva positive n° 59 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire sonner des trompettes au Temple lors de tous les sacrifices saisonniers.

Mercredi 9 nov. - 7 'Hechvan

Mitsva positive n° 59 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire sonner des trompettes au Temple lors de tous les sacrifices saisonniers. LOIS DE LA MEGUILA ET DE HANOUKA DANS LE MICHNE TORAH CHAPITRES 1 et 2

Jeudi 10 nov. - 8 'Hechvan

LOIS DE LA MEGUILA ET DE HANOUKA DANS LE MICHNE TORAH CHAPITRES 3 et 4

Mitsva positive n° 213 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prendre une femme pour épouse en suivant la procédure consacrée (Kidouchin) : en lui remettant un objet de valeur ou par un acte écrit ou par la cohabitation.

Vendredi 11 nov. - 9 'Hechvan

Mitsva positive n° 213 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prendre une femme pour épouse en suivant la procédure consacrée (Kidouchin) : en lui remettant un objet de valeur ou par un acte écrit ou par la cohabitation.

Samedi 12 nov. - 10 'Hechvan

Mitsva négative n° 355 : Il nous est interdit d'avoir des relations sans contrat et consécration (préalables) du mariage.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr

L'IMMOBILIERE COMMERCIALE

Vous cédez une boutique?
Vous recherchez une boutique?

Contactez moi :
Jean-Pierre Kohn

01 47 47 44 56

FONDS- DROITS AU BAIL- MURS
Evaluation confidentielle sans engagement

L'IMMOBILIERE COMMERCIALE

Que des boutiques... depuis 20 ans
Carte professionnelle Hauts de Seine n°1712

contact@immobiliere-commerciale.com

La bonne adresse

En 1977, alors que j'avais toujours joui d'une excellente santé, j'ai commencé à ressentir de vives douleurs dans le dos. Les médecins que j'ai consultés dans mon pays, au Brésil, ont diagnostiqué un problème avec un certain os du dos qu'ils n'étaient pas capables de traiter. Ils m'ont conseillé de me rendre aux Etats-Unis.

Sachant que le traitement, là-bas, prendrait sûrement des semaines, je repoussais l'échéance car je ne pouvais me permettre de laisser mon affaire à l'abandon si longtemps. De plus, je ne parlais pas l'anglais. Mais les douleurs se firent si intenses que je fus bien obligé de prendre contact avec une clinique à New York. En même temps, j'ai téléphoné à un de mes neveux, Victor Dana qui, habitant Montréal, savait bien sûr parler anglais. Il accepta de s'occuper de nous à New York.

Dans la clinique, mon épouse et moi-même fûmes très bien accueillis. On nous expliqua la situation et l'opération qu'il fallait effectuer, sans cacher le fait qu'elle ne connaissait alors que 50% de réussite, ce qui signifiait que la moitié des patients ne s'en relevait jamais !

Ma femme décida sur le champ qu'il n'était pas question de procéder à l'opération dans ces conditions. Mais que faire d'autre ? Mon neveu Victor qui était pratiquant, mais pas Loubavitch, nous suggéra timidement de prendre conseil auprès du Rabbi. Cette proposition me semblait saugrenue car si les meilleurs médecins n'avaient pas de solution pour nous, que pouvait ajouter un rabbin ? Encore une fois, ce fut ma femme qui me pressa d'accepter et nous avons obtenu un rendez-vous avec le Rabbi à une heure avancée de la nuit.

Nous avons attendu longtemps devant la porte du bureau avec des centaines d'autres personnes : ma douleur était si forte qu'un des secrétaires me pro-

posa une chaise pour m'asseoir. Quand est arrivé notre tour de pénétrer chez le Rabbi, je ne réussis qu'avec peine à me traîner dans le bureau. Ma femme dit : «Chalom Rabbi !». Mais avant qu'elle puisse ajouter quelque chose, le Rabbi me regarda et dit : «Chalom et bénédiction. Votre médecin ne se trouve pas aux Etats-Unis mais au Brésil et vous devez y retourner !». Peut-être le secrétaire avait-il informé le Rabbi que nous venions du Brésil, mais il n'avait sûrement pas connaissance des détails de ma santé...

(Le Rabbi nous avait parlé en hébreu, une langue que je connais bien puisque j'avais participé à la Guerre d'Indépendance en 1948 ; j'avais même été fait prisonnier durant de longues années au Liban).

Quoi qu'il en soit, nous étions stupéfaits de l'assurance avec laquelle le Rabbi nous avait parlé. Il est évident que nous ne nous attendions pas à pareille directive. Ma femme bredouilla que si nous étions venus demander conseil au Rabbi, c'était parce qu'on nous avait affirmé que personne au Brésil ne pouvait nous aider ! Mais le Rabbi insista : «Comme je l'ai déjà dit, votre médecin se trouve au Brésil et D.ieu vous guérira très bientôt !».

Mon neveu m'attendait fidèlement à l'extérieur de la synagogue. Dès que je l'aperçus, je lui dis sans ambages ce que je pensais : «Où m'as-tu amené à deux heures du matin ? Ton Rabbi ne m'a même pas demandé quel était mon problème, il ne m'a même pas examiné ! Comment peut-il se permettre de déclarer où se trouve le meilleur médecin pour mon cas ?». Interloqué, mon neveu ne savait que répondre mais ce fut justement ma femme qui fit preuve d'une surprenante confiance dans les paroles du Rabbi : «Nous rentrons dès demain au Brésil. J'ai confiance dans le Rabbi ! De toute manière, je n'accepterai pas que tu subisses une opération dont il n'y a que 50% de chances de se relever!».

Je n'avais pas la force de l'arrêter et moi aussi, je n'avais aucune envie de subir cette opération.

Quand nous avons atterri au Brésil, ma douleur s'est réveillée et j'ai vraiment dû me traîner jusqu'au tapis pour récupérer nos bagages. Alors que nous attendions nos valises, un homme qui nous était complètement étranger s'est approché de moi : il avait remarqué que je souffrais du dos et il connaissait un médecin qui pourrait m'aider, à Campins. Nous étions suffoqués ! Il inscrivit sur un papier les coordonnées de ce médecin et s'en alla !

La ville de Campins se trouve à sept heures de vol de Rio de Janeiro où nous venions d'arriver. Malgré ma fatigue et mes doutes, ma femme s'était déjà décidée : certainement cet étranger avait été sans le savoir l'envoyé du Rabbi ! Pour m'éviter la fatigue d'un vol régulier, ma femme loua un avion privé qui

nous amena le lendemain à Campins.

Après une heure d'examens approfondis et douloureux, le médecin déclara : «Vous n'avez absolument rien !». J'ai éclaté de rire. C'était bien la première fois que je riais depuis longtemps ! Mais le médecin ne s'offusqua pas. Durant une longue heure, il expliqua exactement à mon épouse les difficiles exercices de physiothérapie que je devais suivre matin et soir ; d'ailleurs il effectua lui-même une manœuvre sur mon pauvre dos qui m'arracha un cri de douleur : heureusement pour lui que je n'avais pas la force de lui rendre la pareille... !

Epuisé, je rentraï le même jour dans le jet privé à Rio de Janeiro. Pendant 24 heures, je fus incapable de bouger. Mais au bout de quelques jours, grâce aux exercices, je ressentis une amélioration notable. Bientôt, toutes les douleurs avaient disparu !

J'étais bien conscient que je devais ma guérison au Rabbi. Nous sommes retournés, ma femme et moi à New York pour le remercier. Cette fois-ci, je n'eus pas besoin de chaise et je me tenais bien droit. Quand j'entrai dans le bureau et remerciai le Rabbi, il sourit et dit qu'il fallait remercier le bon D.ieu qui est le Guérisseur de toute souffrance. Puis il ajouta : «Si on veut remercier le Tout Puissant, cela doit se manifester par l'observance de Ses commandements. Je propose que vous commenciez à veiller particulièrement à la cacheroute et D.ieu vous bénira avec une longue vie, en bonne santé !».

Inutile de préciser que, depuis lors, comme le disent nos Sages : «Une Mitsva a entraîné une autre Mitsva !» et notre famille s'est renforcée progressivement dans toutes les Mitsvot. Ma fille Ra'hel a épousé un jeune Loubavitch, Rav Yaakov Salomon de Safed.

Cela fait déjà plus de 25 ans que j'ai vu le Rabbi pour la première fois et, D.ieu merci, je n'ai plus jamais ressenti de douleur dans le dos !»

Moché Klili, Rio de Janeiro
Kfar Chabad
traduit par Feiga Lubecki

Etincelles de Machia'h

Quand tout sera lumière

«Et il arrivera que le soir, il y aura de la lumière». C'est en ces termes que le prophète Zacharie (14:7) décrit l'époque messianique. Si le caractère concret de cette prophétie ne fait pas de doute, il convient cependant d'en préciser le sens ainsi que la portée spirituelle.

En ce temps-là, veut-on nous dire, l'obscurité elle-même sera lumière – comparable à un verre transparent qui révèle la clarté et non à un verre opaque qui la masque. De même, la Divinité apparaîtra révélée dans chaque chose créée ainsi qu'il est écrit : «le loup habitera avec l'agneau». Dans le domaine de l'homme également, la Divinité sera manifeste, aussi toute immoralité disparaîtra.

(d'après les Maamarim de l'Admour Hazakène sur les Néviim, p.28) H.N.

Toledano Assurances

AUTO-HABITATION-COMMERCE-RETRAITE-PLACEMENT

01 47 45 43 94

156, avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly sur Seine (Metro: Pont de Neuilly)

-25% sur les complémentaires santé
(pour la première année) du 01.09 au 31.12.2005

- Sans questionnaire médical •
(Formules essentia, vitalia et sérénia)
- Frais réels en Hospitalisation •
- Garantie à vie et effet immédiat •

"Nous pouvons venir vous rencontrer à votre domicile ou sur votre lieu de travail"